Zeitschrift: Itinera : Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte = supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 14 (1993)

Artikel: La recherche en Europe atlantique

Autor: Sosson, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1078135

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La recherche en Europe atlantique

Jean-Pierre Sosson

D'emblée, le problème des définitions: les mots et les choses. Dès lors que le champ historiographique gagnerait à n'être point limité au monde des corporations de métiers[1] et aux litanies du défendu et du permis que scandent leurs statuts[2], il convient de l'évoquer. Aux fins d'élargir les problématiques, avant de dessiner les lignes de faîte de l'historiographie, de suggérer quelques pistes de recherche et de proposer l'une ou l'autre méthode d'approche. Pour l'essentiel à propos du bas moyen âge.

Le mot, la chose

L'artisanat. Le mot est anachronique: il n'apparaît qu'en 1880[3]! Le concept est flou, ambivalent. En témoigne la désespérante banalité des définitions que proposent généralement les dictionnaires de langue: «état d'artisan», «ensemble des artisans»[4], «ensemble organisé des artisans, groupe professionnel qu'ils constituent», «caractères spécifiques du système de production des artisans»[5]. Ou le silence prudent, – mais non sans a priori, – du *Lexikon des Mittelalters,* qui lui consacre sept colonnes sans tenter de le définir, sinon par la classique, et sans doute très artificielle distinction entre «artisanat urbain» et «artisanat rural», et la non moins classique assimilation aux corporations de métiers[6].

1 En ce qui concerne l'artisanat urbain, il est dommage que la problématique soit réduite aux corporations de métiers dans H. P. Baum, art. Handwerk, dans Lexikon des Mittelalters, IV–9, Zurich-Munich, 1989, col. 1910–1914. Avec de sérieuses nuances, il en est de même de l'Encylopaedia Universalis, II, Paris, 1968, art. Artisanat, col. 534-535, pour ce qui touche l'Ancien Régime. Il n'en est pas de même de D. J. Crowley, art. Crafts, dans International Encyclopedia of the Social Sciences, III, Londres-New York, 1968, p. 430, qui précise «in a second sense, ‹craft› is synonymous with ‹guild› (...)».

2 Le problème a été évoqué par J.-P. Sosson, Les métiers: norme et réalité. L'exemple des anciens Pays-Bas méridionaux aux XIVe et XVe siècles, dans Le travail au moyen âge. Une approche interdisciplinaire, éd. J. Hamesse et C. Muraille-Samaran, Louvain-la-Neuve, 1990, p. 340–344 (Université catholique de Louvain. Publications de l'Institut d'études médiévales. Textes, études, congrès, 10).

3 Lexis. Dictionnaire de la langue française, Paris, 1975, p. 110.

4 Grand Larousse de la langue française, I, Paris, 1971, p.262.

5 Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), sous la dir. de P. Imbs, I, Paris, 1974, p. 613.

6 Il est un peu court d'affirmer comme H. P. Baum art. Handwerk, dans Lexikon des Mittelalters, IV, col. 1911: «Die Geschichte des städt. Handwerkes ist (...) weitgehend eine Gesch. seiner Korporationen, deren zahlreich überlieferte Statuten über nahezu alle Aspekte der H. gesch. Auskunft geben».
On notera toutefois que des dictionnaires historiques récents et attentifs aux nouvelles problématiques n'en parlent pas: c'est le cas du Dictionnaire des sciences historiques, sous la dir. de A. Burguière, Paris, 1986. Ou n'en parle guère, si ce n'est dans une certaine mesure par le biais de la culture matérielle, comme La nouvelle histoire, sous la dir. de J. Le Goff, Paris, 1978.

La tâche n'est pourtant pas impossible. Des définitions utiles existent. Celle de l'artisan que donne le Grand Robert[7]: «celui, celle qui exerce une technique traditionnelle, un métier manuel demandant une qualification professionnelle, et qui travaille pour son propre compte, aidé souvent de sa famille, de compagnons, d'apprentis, etc.». Ou celle de l'artisanat que propose le *Handwörterbuch der Sozialwissenschaften*[8] ou le *Staatslexikon*: «Handwerk ist selbständige Erwerbstätigkeit, gerichtet auf Befriedigung individualisierter Bedürfnisse durch Leistungen, die ein Ergebnis der Persönlichkeit des gewerblichen Unternehmers, seiner umfassenden beruflichen Ausbildung und des üblichen Einsatzes seiner persönlichen Kräfte und Mittel sind»[9]. L'une et l'autre mettent en lumière quatre traits spécifiques permettant de mieux apprécier l'étendue et les spécificités du champ historique: travail exercé personnellement et à son compte par l'artisan; capacité professionnelle justifiée par un apprentissage préalable; direction du travail assumée par l'artisan; collaboration assumée par la famille, des compagnons ou des apprentis[10]. Bref, pour suivre Hubert Bourgin et Fernand Braudel[11], «disposés en ‹nébuleuses›, les innombrables, les minuscules ateliers familiaux, soit un maître, deux ou trois compagnons, un ou deux apprentis; soit une famille à elle seule». Ou encore, pour reprendre les mots de Pierre Léon[12], la «horde de petits établissements de caractère restreint, familial ou artisanal». Échappant plus ou moins aux lois du marché ou, au contraire, dans les campagnes surtout, pris dans les rets d'un *Verlagssystem* sans doute plus présent qu'on ne veut bien le dire[13]. Protégés ou brimés par la corporation en ville.

7 Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de P. Robert, I, Paris, 2e éd., 1985, p. 580. Le commentaire donné par P. E. Littré, Dictionnaire de la langue française, nouv. éd., Monte-Carlo, 1968, I, p. 311, n'est pas sans intérêt: «Artisan, ouvrier. L'étymologie est au fond de la distinction qui existe entre les deux mots. L'ouvrier, de opera, œuvre, fait un ouvrage; artisan, de ars, exerce un art mécanique. L'artisan est un ouvrier; mais l'ouvrier n'est pas un artisan. On dit les ouvriers d'une fabrique, et non les artisans. On dit encore les ouvriers de la campagne pour désigner ceux qui labourent, moissonnent, fauchent, etc. mais on ne dit pas les artisans de la campagne, ou ce serait un autre sens. Bref, artisan, retenant toujours son étymologie, indique l'homme exerçant un métier considéré comme art mécanique».

8 Op. cit., V, p. 24–25.

9 Staatslexikon. Recht, Wirtschaft, Gesellschaft, 6e éd., III, Fribourg, 1959, col. 1208.
On citera aussi la définition de l'International Encyclopedia of the Social Sciences, III, Londres-New York, 168, p. 430: «Crafts include all activities that produce or modify objects by manual means, with or without the use of mechanical aids, such as looms or potters' wheels, the range of study is very broad. There is an equally wide range of social forms within which the craftsmens operate».

10 Ce qui correspond à la définition légale de l'artisan donnée par la loi française du 26 juillet 1925 (G. Piron et M. Byé, Traité d'économie politique, I, p. 178; cité par Le Grand Robert..., I, p. 580).

11 F. Braudel, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle, II: Les jeux de l'échange, Paris, 1979, p. 259.

12 P. Léon, La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVIIe siècle-1869), I, Paris, 1954, p.56 (cité par F. Breaudel, op. cit., p. 259).

13 H. Kellenbenz y avait pourtant insisté dans The Organization of Industrial Production, dans The Cambridge Economic History Of Europe, V: The economic organization of early modern Europe, éd. E. E. Rich et C. H. Wilson, Cambridge, 1977, p. 469 sq.

Il n'en reste pas moins vrai que le concept demeure vague. Ce qui se reflète dans les grandes synthèses d'histoire économique et sociale qui généralement ne l'abordent, sans doute par nécessité et en raison de l'abondance relative des sources normatives, que par le biais juridique des métiers. C'est le cas des plus prestigieuses d'entre elles: la *The Cambridge Economic History of Europe*[14], le *Handbuch der europäischen Wirtschafts- und Sozialgeschichte*[15]. Ou n'en parlent guère comme l'*Histoire économique et sociale du monde*[16], la *The Fontana Economic History of Europe*[17]. Et il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que des ouvrages aussi remarquables et aussi ouverts aux nouvelles problématiques que l'*Histoire de la France urbaine*[18], *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Aspects économiques et sociaux*[19] de Jacques Heers, ou *Les bonnes villes de France du XIVe au XVIe siècle* de B. Chevalier[20] privilégient très largement l'institution corporative au détriment, par exemple, d'approches sectorielles de l'artisanat. Et à peine celui-ci est-il évoqué dans *L'homme médiéval*, recueil d'articles dirigés par J. Le Goff[21]. Une seule exception et de taille: l'*Histoire générale du travail*[22].

Les lignes de faîte de l'historiographie

Comme partout, les métiers, – les cadres, – se taillent, proportionnellement tout au moins, la part du lion[23]. Travaux relativement anciens consacrés le plus souvent aux origines[24], à l'organisation interne des métiers, aux litanies

14 C'est le cas de S. L. Thrupp, The Gilds, dans The Cambridge Economic History of Europe, III, Cambridge, 1963, p. 230–280.

15 Handbuch der europäischen Wirtschafts- und Sozialgeschichte, éd. H. Kellenbenz, II: Europäische Wirtschafts- und Sozialgeschichte im Mittelalter, éd. J. A. Van Houtte, Stuttgart, 1980; III: Europäische Wirtschafts- und Sozialgeschichte vom ausgehenden Mittelalter bis zur Mitte des 17. Jahrhunderts, Stuttgart, 1986.

16 Le tome Ier, L'ouverture du monde, XIVe-XVIe siècles, sous la dir. de B. Bennassar et P. Chaunu, Paris, 1977, n'en parle pratiquement pas.

17 Il demeure hors des préoccupations de celle-ci, par exemple dans le tome Ier, The Middle Ages, éd. C. M. Cipolla, 5e éd., Glasgow, 1978.

18 Notamment le tome II, La ville médiévale. Des Carolingiens à la Renaissance, sous la dir. de J. Le Goff, Paris, 1980.

19 4e éd., Paris, 1973 (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes, 23).

20 Paris, 1982 (Collection historique).

21 Par J. Rossiaud, Le citadin, Paris, 1989, p. 159 sqq.

22 Sous la dir. de L. Parias, t. I: P. H. Wolff, L'âge de l'artisanat (Ve-XVIIIe s.), Paris, 1960.
On y ajoutera les ouvrages un peu vieillis de P. Boissonnade, Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (Ve-XVe siècles), Paris, 1930, et G. Renard et G. Weulersse, Le travail dans l'Europe moderne, Paris, 1920.

23 Le courant s'est tari au cours de ces dernières années: les travaux récents se comptent sur les doigts de la main. Le fait est patent en ce qui concerne, par exemple, les anciens Pays-Bas méridionaux. Ma collaboratrice, Pascale Lambrechts, fera le point à ce sujet lors du colloque «Les métiers au moyen âge. Aspects économiques et sociaux» qui se tiendra à l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) du 7 au 9 octobre 1993.

24 Quelques travaux classiques à ce sujet: É. Coornaert, «Une question dépassée? L'«origine» des communautés de métiers», dans Tijdschrift voor geschiedenis, LXV, 1952, p. 1–10; G. Espinas, Les

du défendu et du permis touchant les matières premières, la main-d'œuvre, les débouchés[25]. La raison en est simple: la plupart de ces études prennent appui, pour l'essentiel, sur les sources normatives, de très loin les plus abondantes[26]. Avec pour conséquence, – on l'a souligné récemment à propos du marché du travail[27], – une vision par trop idyllique de ceux-ci. Mais même dans cette perspective, les synthèses touchant un pays, – telle celle d'É. Coornaert relative à la France[28], – ou une ville[29] sont rares. Faute d'une intégration des acquis récents de l'histoire économique et sociale[30], plus rares encore sont les travaux touchant leurs «vécus socio-économiques»: la démographie corporative, la mobilité et l'exclusion sociales, les voies d'accès au pouvoir politique et économique, les niveaux de vie. Quant au nécessaire dialogue entre archéologie, histoire des techniques[31] et histoire économique et sociale, tant d'un côté que de l'autre, on ne peut dire qu'il se soit réellement noué, malgré quelques réalisations tout à fait remarquables, notamment en ce qui

origines de l'association. I: Les origines du droit d'association dans les villes de l'Artois et de la Flandre française jusqu'au début du XVIe siècle, 2 vol., Lille, 1941–1942 (Bibliothèque de la Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons, XIV–XV); A. Gouron, La réglementation des métiers en Languedoc au moyen âge, Paris–Genève, 1958 (Études d'histoire économique, politique et sociale, XXII); G. Mickwitz, Die Kartellfunktionen der Zünfte und ihre Bedeutung bei der Entstehung des Zunftwesens, Helsinki, 1936; C. Wyffels, De oorsprong der ambachten in Vlaanderen en Brabant, Bruxelles, 1951 (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Kl. der Letteren, XIII–13).

On y ajoutera, évidemment, les exposés ponctuels de nombre de monographies urbaines.

25 Les exemples abondent: pour la Belgique, le prototype «urbain» pourrait en être: G. Des Marez, L'organisation du travail à Bruxelles au XVe siècle, Bruxelles, 1904. (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires in-8°, LXV); pour la Grande-Bretagne: G. Unwin, The Gilds and Companies of London, éd. rev., Londres, 1938. Pour la France: É. Coornaert, Les corporations en France avant 1789, nouv. éd., Paris, 1968, et E. Martin Saint-Léon, Histoire des corporations de métiers de leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, 4e éd., Paris, 1941.

26 De nombreux statuts ont été édités. A ce propos, on en trouvera un aperçu dans la bibliographie toujours utile de S. L. Thrupp, The Gilds, dans The Cambridge Economic History of Europe, III, Cambridge, 1963, p. 624 sq. On le complétera, par exemple pour l'Angleterre, par S. Reynolds, An Introduction to the History of English Medieval Towns, Oxford, 1977. Un gros effort est cependant à faire en ce domaine. On est loin, par exemple en Belgique, de connaître la documentation disponible. C'est le but de l'inventaire analytique que dresse, sous ma direction, ma collaboratrice Pascale Lambrechts dans le cadre du Pôle d'attraction interuniversitaire «La société urbaine au bas moyen âge» (Université de Gand – Université catholique de Louvain).

27 R. Schröder, Zur Arbeitsverfassung des Spätmittelalters. Eine Darstellung mittelalterlichen Arbeitsrechts aus der Zeit nach der grossen Pest, Berlin, 1984, p. 188. (Schriften zur Rechtsgeschichte).

28 É. Coornaert, Les corporations en France avant 1789, nouv. éd., Paris, 1968.

29 Par exemple: G. Acloque, Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution, Paris, 1917.

30 À cet égard, voir l'article fondamental de R. Van Uytven et W. P. Blockmans, «De noodzaak van een geïntegreerde sociale geschiedenis. Het voorbeeld van de Zuidnederlandse steden in de late middeleeuwen», dans Tijdschrift voor geschiedenis, LXXXIV, 1971, p. 276–290.

31 Sur un point précis, nous y avons insisté: «Archéologie et histoire économique. A propos des grands chantiers de construction urbains au bas moyen âge», dans Methoden und Perspektiven der Archäologie des Mittelalters. Tagungsberichte zum interdisziplinären Kolloquium vom 27.–30. September 1989 in Liestal (Schweiz), éd. J. Tauber, Liestal, 1991, p. 113–119. (Archäologie und Museum, Heft 20. Berichte aus der Arbeit des Amtes für Museen und Archäologie des Kantons Basel).

concerne les industries minières et extractives[32], certains secteurs relevant du génie civil[33]. Au grand dam d'une prise en compte des contraintes physiques, des réalités matérielles qui pèsent sur les artisans et les incitent, sans doute, à améliorer, pour les alléger d'abord, les rendre plus profitables ensuite, leurs pratiques. Cela est même vrai d'un secteur historiographiquement impérialiste: le textile[34].

Des approches descriptives d'une richesse peu commune mais dans une certaine mesure anecdotiques, mêlant inextricablement social, économique et technique, attentives aux sources mais peu soucieuses de problématiques, plus utiles à l'archéologue qu'à l'historien, existent pour certains métiers ou certains secteurs d'activités. C'est le cas en Grande-Bretagne[35], notamment pour le bâtiment[36]. Et, dans le même secteur, dans une certaine mesure en France avec les travaux de J. Gimpel[37].

Malgré des travaux pionniers et prometteurs consacrés à la démographie corporative et aux mécanismes d'hérédité ou d'exclusions sociales, – on songera ici, pour les anciens Pays-Bas méridionaux, aux études de Hans Van Werveke[38], – malgré des enquêtes d'ailleurs discutables sur les salaires[39], les

32 Mines, carrières et métallurgie dans la France médiévale. Actes du Colloque de Paris, 19–21 juin 1980, éd. P. Benoit et Ph. Braunstein, Paris, 1983.

33 J. Mesqui, Le pont en France avant le temps des ingénieurs, Paris, 1986 (Grands manuels Picard).

34 Il est frappant de noter combien dans les «reconversions» du textile au cours des XIVe, XVe et XVIe siècles, cette dimension n'est que peu prise en compte pour évaluer le poids d'éventuels modifications technologiques sur les investissements et, en ce qui nous concerne, la qualification de la main-d'œuvre. Nous avons soulevé ce problème dans les Conclusions d'un Colloque qui s'est tenu à l'Université de Gand en 1992 et dont les Actes seront publiés très prochainement.

35 L'ouvrage de J. Harvey, Mediaeval craftsmen, Londres-Sydney, 1975, est de ce point de vue très représentatif. On citera aussi celui, plus ancien, de M. Gompertz, The Master Craftsmen. The Story of the Evolution of the Implements, Londres, 1933.

36 Pour ce secteur précis, mais qui permet de multiplier les approches car il touche de très nombreux corps de métiers, l'historiographie anglaise compte des travaux pionniers: D. Knoop et G. P. Jones, The Mediaeval Mason. An Economic History of English Stone Building in the later Middle Ages and early Modern Times, Manchester, 1933 (nouv. éd., Manchester, 1967); F. Salzmann, Building in England down to 1540. A documentary history, Oxford, 1952 (nouv. éd., Oxford, 1967).

37 Les bâtisseurs de cathédrales, Paris, 1959 (Le Temps qui court). Une nouvelle édition de cet ouvrage est sortie de presse en 1973: il faut regretter qu'elle ne tienne pas compte des problématiques récentes. C'est ainsi qu'il y a lieu de compléter cet ouvrage par H. Kraus, À prix d'or. Le financement des cathédrales, Paris, 1991 (trad. française de Gold was the mortar. The Economics of Cathedral Building, Londres, 1979).

38 H. Van Werveke, Ambachten en erfelijkheid, Bruxelles, 1942. (Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren, IV-1); De medezeggenschap van de knapen (gesellen) in de middeleeuwsche ambachten, Bruxelles, 1943. (Ibid., V-3); «De Gentse vleeshouwers onder het Oud Regime. Demografische studie over een gesloten en erfelijk ambachtsgild», dans Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nouv. sér., III(1), 1948, p. 3–32.

39 Pour les métiers du bâtiment, il faut citer les articles de E. Phelps Brown et Sheila V. Hopkins: «Builders' Wage-rates, Prices and Population: some further Evidence», dans Economica, nouv. sér., XXVI, 1959, p.18-38; «Seven Centuries of Building Wages», ibid., XXII, 1955, p. 195–206; «Seven Centuries of the Prices of Consumables, compared with Builder's Wage-Rates», ibid., XXIII, 1956, p. 296–314; «Seven Centuries of Wages and Prices: Some Earlier Estimates», ibid., XXVIII, 1961, p. 30–36; «Wage-Rates and Prices: Evidence for Population pressure in the Sixteenth Century», ibid., XXIV, 1957, p. 289–306.

différentes variables socio-économiques susceptibles de peser sur l'artisanat, qu'il soit ou non groupé dans des structures associatives, n'ont été qu'assez récemment prises en compte. Encore faut-il noter que de telles études ne sont pas légion. De nouveaux axes de recherches apparaissent cependant. Soit qu'elles s'ordonnent autour de matières premières ou de matériaux: la pierre, le métal, le bois, la brique[40], ce parti présentant théoriquement l'avantage de ne privilégier ni la ville ni la campagne, de prendre en compte les spécificités des milieux naturels. Soit qu'elles se rassemblent autour d'activités relativement spécifiques: les industries et artisanats d'art en sont un excellent exemple qu'illustre le colloque organisé à Rennes, en 1983, par Xavier Barral i Altet[41], et qui fut un véritable événement; le bâtiment en est un autre qui fit l'objet d'études sur Bruges[42], Bordeaux[43], Florence[44] ou Utrecht[45]. Soit qu'elles soient inspirées par des concepts plus strictement socio-économiques: l'apprentissage[46] ou le salariat, par exemple, auquel Bronislaw Geremek, pour ne citer que lui, a consacré une étude qui fut remarquée[47]; ou en-

On y ajoutera toujours pour le bâtiment: M. Baulant, «Le salaire des ouvriers du bâtiment à Paris de 1400 à 1726», dans Annales. Économies, sociétés, civilisations, XXVI, 1971, p. 463–483; C. Beutler, «Bâtiment et salaires: un chantier à Saint-Germain-des-Prés de 1644 à 1646», ibid., XXVI, 1971, p. 484-517.
Pour la Belgique: Ê. Scholliers, Loonarbeid ern honger. De levensstandaard in de XVe en XVIe eeuw te Antwerpen, Anvers, 1960; J.-P. Sosson, Les travaux publics de la ville de Bruges, XIVe–XVe siècles. Les matériaux, les hommes, Bruxelles, 1977.

40 Chr. Klapisch-Zuber, Les maîtres du marbre. Carrare 1300–1600, Paris, 1969. (École pratique des Hautes Études. VIe Section. Ports, routes, trafics, XXV); Pierre et métal dans le bâtiment au moyen âge, éd. O. Chapelot et P. Benoit, Paris, 1985 (Recherches d'histoire et de sciences sociales, 11); Les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation. Colloque international, Grenoble, 5–9 avril 1983, éd. Fr. Braemer et G. Deicha, Paris, 1986; Hommes et travail du métal dans les villes médiévales. Actes de la Table ronde «La métallurgie urbaine dans la France médiévale», Paris, 1984, éd. P. Benoit et D. Cailleaux, Paris, 1988; J. Hatcher, English Tin Production and Trade before 1550, Oxford, 1973; Terres cuites architecturales au moyen âge, éd. D. Derdeux, Arras, 1986. (Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, XXII-2).

41 Par la diversité des points de vue abordés et des régions touchées, une somme absolument fondamentale, surtout, en l'occurrence, les deux premiers volumes: Artistes, artisans et production artistique au moyen âge. Colloque international, Rennes, 2–6 mai 1983, éd. X. Barral i Altet, I: Les hommes, Paris, 1986; II: Commande et travail, Paris, 1987.

42 J.-P. Sosson, Les travaux publics de la ville de Bruges, XIVe–XVe siècles. Les matériaux. Les hommes, Bruxelles, 1977 (Coll. Histoire Pro Civitate, sér. in-8°, 48).

43 P. Roudié, L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550, I, Bordeaux, 1975.

44 R. A. Goldthwaite, The building of Renaissance Florence. An economic and social history, Baltimore-Londres, 1982.

45 W. H. Vroom, De financiering van de kathedraalbouw in de middeleeuwen, in het bijzonder van de dom van Utrecht, Maarssen, 1981.
On citera aussi Les chantiers de la Renaissance. Actes des colloques tenus à Tours en 1983–1984. Études réunies par J. Guillaume, Paris, 1991. (Université de Tours. Centre d'Études supérieures de la Renaissance. Coll. «De architectura».)

46 Ph. Didier, «Les contrats de travail en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles d'après les archives notariales», dans Revue historique du droit français et étranger, L, 1972, p. 13–69; «L'apprentissage médiéval en France. Formation professionnelle, entretien ou emploi de la main-d'œuvre juvénile», dans Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Germ. Abt., CI, 1984, p. 200–255.

47 B. Geremek, Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIIIe–XVe siècles. Étude sur le marché de la main-d'œuvre au moyen âge, Paris, 1968. (École pratique des Hautes Études. VIe section. Sciences économiques et sociales. Industries et artisanat, V.)

core les niveaux de vie, notamment à Bruges[48]. Soit qu'en exploitant les rôles d'impôt, elles cherchent à en mesurer la place au sein des structures socio-professionnelles d'une population, le plus souvent urbaine: par exemple à Bruges[49], à Paris[50], à Périgueux[51], à Besançon[52] ou Amiens[53]. Soit qu'elles situent l'artisan dans les «espaces» urbains et ruraux où il travaille et montrent les logiques de ces implantations topographiques, par exemple dans l'Essex[54], à Tournai[55], Paris[56], Rouen[57], Sens[58]. Soit qu'elles s'intéressent enfin aux femmes[59]. Soit qu'en mettant l'accent sur le travail, elles prennent en compte tant ses réalités concrètes que les réflexions politiques, philosophiques et théologiques élaborées à son propos[60]. Ou qu'enfin elles abordent le pourquoi et le comment des solidarités collectives se créant entre des individus dont les histoires et les stratégies sont diverses[61].

On y ajoutera une étude récente, de seconde main, et dont les cadres géographique et logique laissent rêveur: S.A. Epstein, Wage labor and guilds in medieval Europe, Chapel Hill-Londres, 1991.

48 J.-P. Sosson, «Corporation et paupérisme aux XIVe et XVe siècles. Le salariat du bâtiment en Flandre et en Brabant, et notamment à Bruges», dans Tijdschrift voor geschiedenis, XCII, 1979, p. 557–575; «Les XIVe et XVe siècles: «un âge d'or de la main-d'oeuvre»? Quelques réflexions à propos des anciens Pays-Bas méridionaux», dans Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIVe–XVe siècles), XXVII, 1987, p. 21 sqq.

49 I. De Meyer, «De sociale strukturen te Brugge in de 14e eeuw», dans Studien betreffende de sociale strukturen te Brugge, Kortrijk en Gent in de 14e en 15e eeuw, sous la dir. de J.A. Van Houtte et H. Van Werveke, Heule, 1971, p. 9–788 (Standen en Landen, LIV).

50 J. Favier, Les contribuables parisiens à la fin de la guerre de Cent Ans: les rôles d'impôt de 1421, 1423 et 1438, Genève-Paris, 1970. (Centre de recherche d'histoire et de philologie de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études, sér.V: Hautes Études médiévales et modernes, 11.).
À compléter par J. Guerout, «Fiscalité, topographie et démographie à Paris au moyen âge», dans Bibliothèque de l'École des chartes, CXXX, 1972 (extrait).

51 A. Higounet-Nadal, Périgueux aux XIVe et XVe siècles. Étude de démographie historique, Bordeaux, 1978. (Études et documents d'Aquitaine.).

52 R. Fiétier, La cité de Besançon de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle. Étude d'une société urbaine, 3 vol., Lille-Paris, 1978.

53 P. Desportes, Reims et les Rémois aux XIIIe et XIVe siècles, Paris, 1979, p. 341 sqq.

54 Par exemple dans le village de Felsted après la Grande Peste: L.R. Poos, A rural society after the Black Death: Essex 1350-1525, Cambridge, 1991, p. 55. (Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time, 18.).

55 L. Nys, La production lapidaire des tombiers tournaisiens aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, Louvain-la-Neuve, 1990 (thèse de doctorat inédite), qui montre bien le poids des infrastructures urbaines sur la localisation des tombiers..

56 E. Netchine, «Les artisans du métal à Paris, XIIIe–XVe siècle», dans Hommes et travail du métal..., p. 29–60.

57 N. Monteillard, «Artisans et artisanat du métal à Rouen à la fin du moyen âge», ibid., p. 109–126.

58 D. Cailleaux, «Les serruriers de Sens à la fin du moyen âge», ibid., p. 83–108.

59 On citera E. Ennen, Frauen im Mittelalter, Munich, 1985; M.C. Howell, Women, Production and Patriarchy in Late Medieval Cities, Chicago–Londres, 1988; D. Herlihy, Opera muliebria. Women and Work in Medieval Europe, Philadelphie, 1990.

60 Le travail au moyen âge. Une approche interdisciplinaire, Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve 21–23 mai 1987, éd. J. Hamesse et C. Muraille-Samaran, Louvain-la-Neuve, 1990. (Université catholique de Louvain. Publications de l'Institut d'Études médiévales. Textes, Études, Congrès, 10.).
Voir aussi A. Black, Guilds and Civil Society in European Political Thought from the Twelfth century to the Present, Londres, 1984.

61 S. Cerutti, La ville et les métiers. Naissance d'un langage corporatif (Turin, 17e–18e siècle), Paris, 1990. (École des Hautes Études en Sciences sociales. Recherches d'histoire et de sciences sociales, 45.).

Malgré les unes et les autres, force est cependant de constater que faute d'avoir repensé, à la lumière des acquis récents de l'histoire économique et sociale, les questionnaires et les problématiques[62], l'histoire des artisanats a été reléguée dans l'arrière-cour d'une histoire économique plus attentive aux structures, aux mouvements longs ou aux ressacs des conjonctures, qu'à la foule des «sans histoire» sans le labeur desquels toute activité économique eût pourtant été impossible. Il ne paraît donc pas totalement inutile de proposer quelques thèmes ou pistes de recherches.

Quelques thèmes ou pistes de recherche

Sans aucun doute et en guise de préalable méthodologique indispensable, un recours systématique aux témoignages que portent l'archéologie et la technologie. Mais aussi une prise en compte de l'iconographie, un réexamen des statuts de métiers, plus précisément de leurs silences, voire de leurs contradictions, une remise en perspective de l'«entrepreneur», et, plus encore, une approche aussi concrète que possible des «vécus socio-économiques» des artisans, s'appuyant sur la prosopographie.

L'archéologie et la technologie. Pour le haut moyen âge, leurs apports ne sont guère discutables. Ils peuvent être spectaculaires: les fouilles modèles de Charavines[63] et de Kootwijck[64], parmi beaucoup d'autres, le prouvent à suffisance en ce qui concerne, entre autres, les artisanats du textile, du cuir, du métal. Pourtant le témoignage que portent, notamment pour le moyen âge, les objets eux-mêmes, ces «nouveaux documents de la pratique», plus précisément leurs technologies, est très loin d'avoir été confronté aux documents normatifs[65]. Le champ d'enquête est immense: l'évidence technologique permettrait d'en savoir plus sur le poids du capital, le rôle de l'entre-

62 Nous y avons insisté en dernier lieu dans «Les métiers: norme et réalité. L'exemple des anciens Pays-Bas méridionaux aux XIVe et XVe siècles», dans Le travail au moyen âge..., p. 339–348.

63 Par exemple pour le textile: P. Mille, P. Colardelle, M. et E. Verdelle, «L'artisanat textile au XIe siècle à Charavines-Colletière (Isère)», dans Tissage, corderie, vannerie. IXe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire, Antibes, 1988, p. 249–258. D'une manière générale: M. Colardelle et E. Verdel, «Colonisation et défrichement de l'an Mil: l'habitat de Colletière à Charavines (Isère)», dans Methoden und Perspektiven der Archäologie des Mittelalters, éd. J. Tauber, Liestal, 1991, p. 259–278 (Coll. supra cit.).

64 H.A. Heidinga, Medieval Settlement and Economy North of the Lower Rhine. Archeology and history of Kootwijk and the Veluwe (The Netherlands), Assen-Maastricht, 1987 (Universiteit van Amsterdam. Cingula, 9); Farm Life in a Carolingian Village. A Model besed on botanical and zoological Data from an excavated Site, éd. W. Groenman-Van Waateringe et L.H. Van Wijngaarden-Bakker, Assen-Maestricht, 1987 (Universiteit van Amsterdam. Studies in Prae- en Protohistorie, 1).

65 Nous avons attiré l'attention sur ce point dans: «Die Körperschaften in den Niederlanden und Nordfrankreich: neue Forschungsperspektiven», dans Gilde und Korporation in den nordeuropäischen Städten des späten Mittelalters, éd. Kl. Friedland, Cologne-Vienne, 1984, p. 86–87. (Quellen und Darstellungen zur hansischen Geschichte, N.F., XXIX.).

preneur, l'organisation artisanale. Les exemples ne manquent guère: poterie et céramique[66], peinture de chevalet et retable peint et sculpté[67], bâtiment (surtout le secteur privé)[68]. L'analyse technologique et de laboratoire peut nous révèler en tout cas des artisans capables de gérer matières premières, main-d'œuvre, commandes, travail. Pour la plupart sans doute, au sein de leur atelier et dans le cadre des métiers. Pour quelques-uns, au sein d'un réseau d'ateliers, voire une sorte de «Verlagssystem»[69].

Prise en compte de l'iconographie: elle devrait être évidente et systématique[70]. Même si les problèmes heuristiques sont énormes, si l'inertie iconographique peut être considérable, si l'utilisation de l'image pose le problème lancinant de son réalisme[71], elle ne nous en montre pas moins des gens au travail, tant en ville qu'à la campagne, et peut dès lors révéler des pratiques, des gestuelles qui n'entrent pas ou guère dans le champ de l'écrit[72].

Domaine tout aussi vaste: les statuts de métiers. Longtemps, la recherche fut bloquée[73] par une lecture «littérale» de ceux-ci, privilégiant les mesures répartissant les matières premières, arrêtant les modes de fabrication, réglementant l'embauche et la durée du travail, partageant les occasions de vente. D'autres lectures sont nécessaires, qui, prenant en compte les silences, voire les contradictions des statuts, révéleraient des ruptures d'équilibre potentielles au sein des métiers, des brèches par lesquelles le capital pourrait s'engouffrer et, partant, déstabiliser l'édifice. Bref, qui retoucheraient l'image d'un artisan en quelque sorte figé dans un «collectivisme statique, farouche-

66 En Provence, par exemple, l'analyse technologique permet de situer très précisément la dépendance des maîtres-artisans à l'égard du marchand qui leur fournit le sulfure de plomb pour les vernis, d'étain pour l'émail stannifère (H. Amourice et G. Demians D'Archimbaud, «Potiers de terre en Provence-Comtat Venaissin au moyen âge», dans Artistes..., I, p. 601–618.)

67 Par exemple grâce aux matériaux rassemblés par le Laboratoire d'analyse des oeuvres d'art par les méthodes de laboratoire de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve (dir.: prof. R. Van Schoute). Voir aussi J.-P. Sosson, «Structures associatives et réalités socio-économiques dans l'artisanat d'art et du bâtiment aux Pays-Bas (XIVe–XVe s.). Perspectives de recherches», dans Artistes, I, p. 115–116.

68 Pour le secteur public, – les «manifestations privilégiées de la puissance du prince» pour reprendre les mots de P. Chaunu, – elle est évidemment capitale. Elle l'est bien davantage pour le secteur privé qui ne peut être que rarement atteint par des documents comptables.

69 Notamment dans les artisanats d'art où l'on trouve souvent, – les retables peints et sculptés par exemple, – des ensembles constitués d'éléments préfabriqués et géographiquement hétérogènes.

70 A cet égard, il faut souligner que le Lexikon des Mittelalters prend systématiquement en compte les aspects iconographiques des matières qu'il traite.

71 De ce point de vue, des recherches entreprises dans le cadre de la Photothèque d'histoire des campagnes (XIVe–XVIe s.) du Centre belge d'histoire rurale (Section Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve) incitent au scepticisme.

72 En ce domaine, les Actes des colloques organisés par l'Institut für mittelalterliche Realienkunde Oesterreichs, à Krems, constituent un ensemble d'études capital.
Quelques analyses critiques dans Documents iconographiques et culture matérielle. Actes de la Journée d'Êudes du 19 octgobre 1984, éd. J.-P. Sosson, Bruxelles, 1984 (Archives et Bibliothèques de Belgique. N° spécial, 25).

73 A. Sapori le soulignait déjà en 1952: Le marchand italien au moyen âge, Paris, 1952, p. LXII. (École pratique des Hautes Études. VIe Section. Affaires et gens d'affaires.)

ment *kapitalfeindlich*»[74]. A cet égard, des recherches menées en Belgique et touchant les métiers et artisanats d'art, des métaux, du bois, de la pierre et du bâtiment[75], ont clairement montré que c'est très précisément là où les choses importantes se passent ou risquent de se passer, – production, débouchés et contrôle des marchés, – que ces brèches se situent. Elles ont notamment pour nom sous-traitance[76] et procédure d'adjudication[77]. L'une et l'autre permettent, au moins potentiellement, de contrôler des parts importantes de marchés[78] et d'engranger des profits. On comprend dès lors mieux la férocité des barrages fiscaux mis en place pour réserver la maîtrise à quelques privilégiés et à leurs «héritiers»[79].

L'une et l'autre constituent en tout cas d'excellentes pierres de touche révélant l'existence d'une trame serrée d'artisans petits et moyens «entrepreneurs» ailleurs que dans le textile, les mines ou la grande métallurgie[80]. «Soit qu'ils s'établissent avec un fonds pour conduire leur entreprise, soit qu'ils soient entrepreneurs de leur propre travail sans aucun fonds»[81]. Les recherches touchant les artisanats urbains du métal[82], en ce compris l'armurerie[83], et le bâtiment[84] en sont de bons exemples. Notamment dans les anciens Pays-Bas méridionaux et en France. D'autres secteurs devraient faire l'objet de telles enquêtes: le cuir par exemple, ou encore les merciers[85].

Les «vécus socio-économiques». La prise en compte et l'intégration des données touchant prix, salaires, impôts et le recours systématique à l'enquête

74 S.L. Thrupp, «The Guilds», dans The Cambridge Economic History of Europe, III: Economic Organization and Policies in the Middle Ages, Cambridge, 1963, p. 231.

75 Renvoi à la bibliographie dans J.-P. SOSSON, «Les métiers: norme et réalité...», dans Le travail au moyen âge..., p. 339–348.

76 Elle permet de reculer ou supprimer les limites qu'impose la possession de moyens de production limités et surtout de contrôler tout ou partie d'un secteur d'activités en coordonnant des «ateliers dispersés».

77 D'usage courant, notamment dans le bâtiment, elle permet à celui qui disoise d'assez de fonds pour réduire ses marges bénéficiaires d'emporter les marchés importants. Nous l'avons souligné en dernier lieu dans «Les métiers: norme et réalité...», dans Le travail au moyen âge..., p. 340–341.

78 J.-P. Sosson, Les travaux publics..., p. 167 sqq.

79 J.-P. Sosson, «Corporation et paupérisme...», loc. cit., p. 566.

80 À ce propos J.-P. Sosson, «L'entrepreneur médiéval», dans L'impresa. Industria, commercio, banca, secc. XIII-XVIII, éd. S. Cavaciocchi, Prato, 1991, p. 275–293. (Istituto internazionale di storiaz economica «F. Datini». Prato. Serie II: Atti delle «Settimane di Studi» e altri convegni, 22.)

81 R. Cantillon, Essai sur la nature du commerce en général, Paris, 1952 (INED), p. 33 (1ère éd.:1755).

82 Excellent aperçu, notamment en ce qui concerne les problématiques, dans Hommes et travail du métal dans les villes médiévales, éd. P. Benoit et D. Cailleaux, Paris, 1988, qui donne des états de la recherche pour Paris, Orléans, Sens, Rouen, Bruges, Bruxelles, Malines, la Bretagne et le Pays mosan.

83 C. Gaier, L'industrie et le commerce des armes dans les anciennes principautés belges du XIIIe à la fin du XVe siècle, Paris, 1973. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CCII.)

84 J.-P. Sosson, Les travaux publics..., passim; V. Petit, Les travaux publics de la ville de Namur de 1385 à 1429, Louvain-la-Neuve, 1986 (mémoire de licence inédit).

85 Un excellent article, ouvert aux problématiques récentes: J.-P. Leguay, «La confrérie des merciers de Rennes au XVe siècle. Contribution à l'histoire économique et sociale de la ville de Rennes», dans Francia, III, 1975, p. 147–220.

prosopographique sont ici indispensables; au vu des expériences réalisées ou en cours, elles renouvelleront sans doute complètement notre vision des artisanats. De ce point de vue, «déflater» les fiscalités corporatives en journées de salaires permet de mesurer l'importance des barrages fiscaux mis en place au sein des métiers et surtout d'apprécier les discriminations qu'elles fondent ou engendrent. Intégrer à ce type d'analyse l'évolution et l'instabilité à court terme du pouvoir d'achat mais aussi les règles statutaires, révèle, au moins en ce qui concerne la main-d'œuvre payée à la journée, des phénomènes d'exclusion sociale difficilement perceptibles à la lecture des statuts de métiers. Y inclure le court terme en établissant, par exemple, le coefficient de variation des prix des produits alimentaires de base, permet de se rendre compte que la fiscalité corporative, eu égard aux capacités d'épargne, pèse plus lourd à certains moments que d'autres[86].

Moins sophistiquée, fastidieuse mais d'une redoutable efficacité: l'enquête prosopographique. Elle fait plus que nuancer l'image traditionnelle du métier et de l'artisan dès lors qu'elle prend en compte relations familiales, professionnelles et politiques, fortunes, impôts, stabilité et mobilité de l'emploi, accaparement des marchés et des fonctions dirigeantes. Elle incite à reconsidérer la rigidité supposée de l'encadrement corporatif. Elle infirme l'égalitarisme supposé des métiers en mettant en lumière le jeu des recommandations et des liens familiaux. Elle mesure le poids des oligarchies, les chances de promotion professionnelle et sociale. En témoignent, par exemple, l'admirable démonstration qui vient d'en être donnée pour Gand[87] à la fin du moyen âge et quelques études sectorielles touchant les artisanats d'art[88] et du bâtiment[89].

Le programme est ambitieux. Les premiers résultats sont passionnants. D'autres recherches devraient être systématiquement entreprises à l'échelon local et/ou sectoriel.

86 Exemples dans J.-P. Sosson, «Les XIVe et XVe siècles...», p. 32.

87 Notamment la partie prosopographique, toujours inédite, de la thèse de doctorat de M. Boone, Gent en het bourgondisch Staatsvormingproces ca. 1385–ca.1453. Een financiële en sociaal-politieke geschiedenis, Gand, 1987 (Universiteit Gent).

88 Un excellent exemple: Fr. Robin, «L'artiste de cour en France. Le jeu des recommandations et les liens familiaux (XIVe–XVe siècles)», dans Artistes, artisans et production artistique..., I, p. 537–556.

89 Cfr supra, passim.